

Structure

Structure politique

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Ordre, composé de 6 administratrices dont la présidente et de deux administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec, respecte l'article 5 des dispositions transitoires des [Lettres patentes](#) constituant l'OPSQ.

Le conseil d'administration veille à l'administration générale des affaires de l'Ordre. Les administrateurs, guidés par leur mandat premier de protection du public, se penchent sur les grandes orientations à donner à l'Ordre, sur l'application des dispositions du Code des professions et des règlements qui en découlent, sur l'utilisation adéquate des ressources financières et sur la surveillance des activités de l'Ordre. Le conseil d'administration exerce tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, sauf ceux qui sont du ressort des membres réunis en assemblée générale.

Administrateurs	Statut
Nathalie Legault	Présidente
Sorely Marin	Vice-présidente
Martine Côté	Administratrice
Mylène Faucher	Administratrice
Renée Pichette	Administratrice
Julie Rouleau	Administratrice

Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Me Michel Paquette

Claude Otis